

Zeitschrift:	Ingénieurs et architectes suisses
Band:	113 (1987)
Heft:	19
Artikel:	Bopst SA Prilly: nouvelle étape de construction à Mex
Autor:	Matter, Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-76416

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

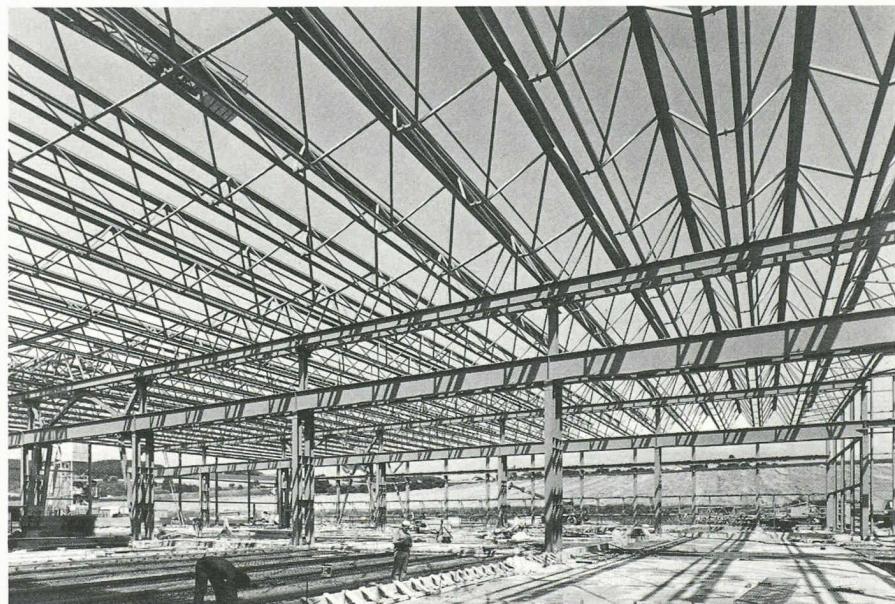
Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bobst SA Prilly : nouvelle étape de construction à Mex

par Frédéric Matter, Lausanne

Le développement des affaires a conduit Bobst SA Prilly à décider un nouvel investissement sur la propriété qui lui appartient, en zone industrielle de Mex, Villars-Sainte-Croix et Vufflens-la-Ville. Nous présentons ici cette dernière étape de réalisations.



Ossature en cours de montage.

Après la construction d'un bâtiment tous usages dit «G», de la zone sportive et d'une usine de montage électronique de 12 000 m² sur le secteur dit «F», c'est au tour du secteur «D» d'être occupé par trois types de bâtiments (voir coupes en pages suivantes) :

- un bâtiment de deux niveaux sur rez, occupant 900 m² de la zone D (étape finale 1800 m² en tout)
- trois nefs de halles de montage lourd de 5200 m² (étape finale 10 500 m² en tout)

- enfin, un complexe de stockage nécessitant immédiatement environ 5300 m² de terrain.

1. Bâtiment à étages

Celui-ci comprend des sous-sols aménagés en abris de protection civile et utilisés en temps de paix comme vestiaires, ainsi que les locaux techniques nécessaires à l'exploitation de tous les bâtiments en construction et futurs du secteur D, un

niveau 0 en liaison directe avec les halles de montage adjacentes, ainsi que deux niveaux sur rez, nécessaires pour le montage annexe des éléments lourds produits à côté.

Une intéressante étude comparative, très complète, a été faite entre deux réalisations possibles : selon les principes des structures en acier ou ceux d'éléments préfabriqués en béton.

Si les délais d'exécution des deux solutions, ainsi que les coûts, étaient sensiblement semblables, deux éléments parlaient en faveur du métal : facilité de prévoir (au futur aussi) tous les évidements nécessaires à tous les types de conduites et indépendance quant au choix de l'entreprise pour la réalisation ultérieure du solde de ce type de bâtiment sur le secteur D.

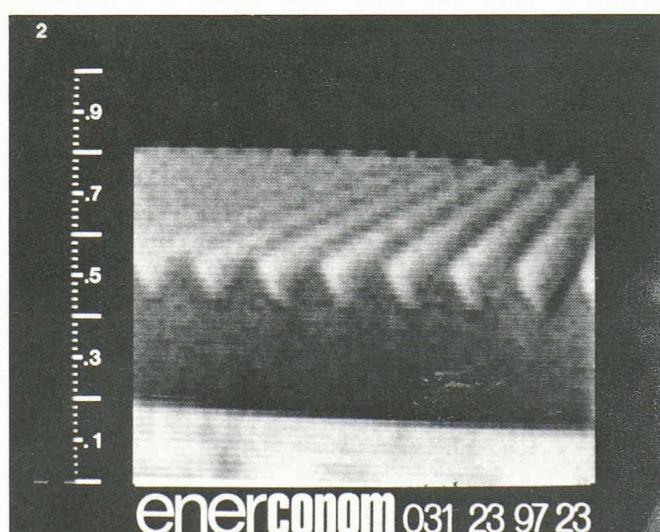
En effet, une réalisation en préfabriqué lourd impliquait que l'on choisisse le même fournisseur, étant donné l'originalité des éléments fournis, alors qu'une exécution en acier se fait avec des éléments standardisés.

2. Halles de fabrication lourde

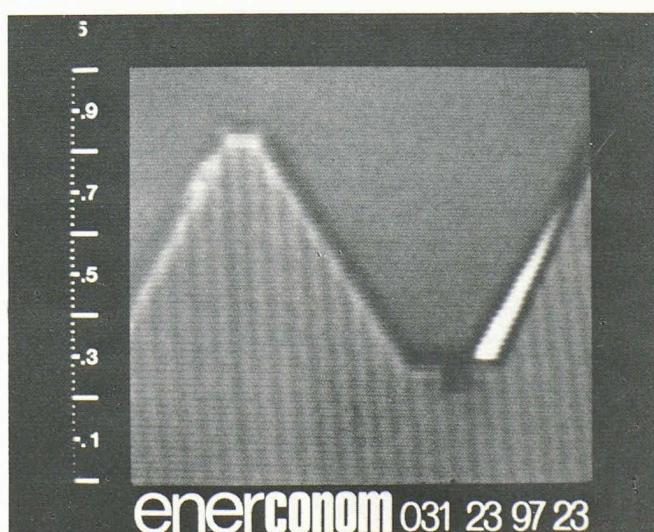
Par rapport au secteur F, la hauteur des halles sous sheds a passé de 7 à 10 m en raison, principalement, du fait que la capacité des ponts roulants a été modifiée de 5 t à 40 t et d'une hauteur sous crochet notablement agrandie par les dimensions des machines à monter.

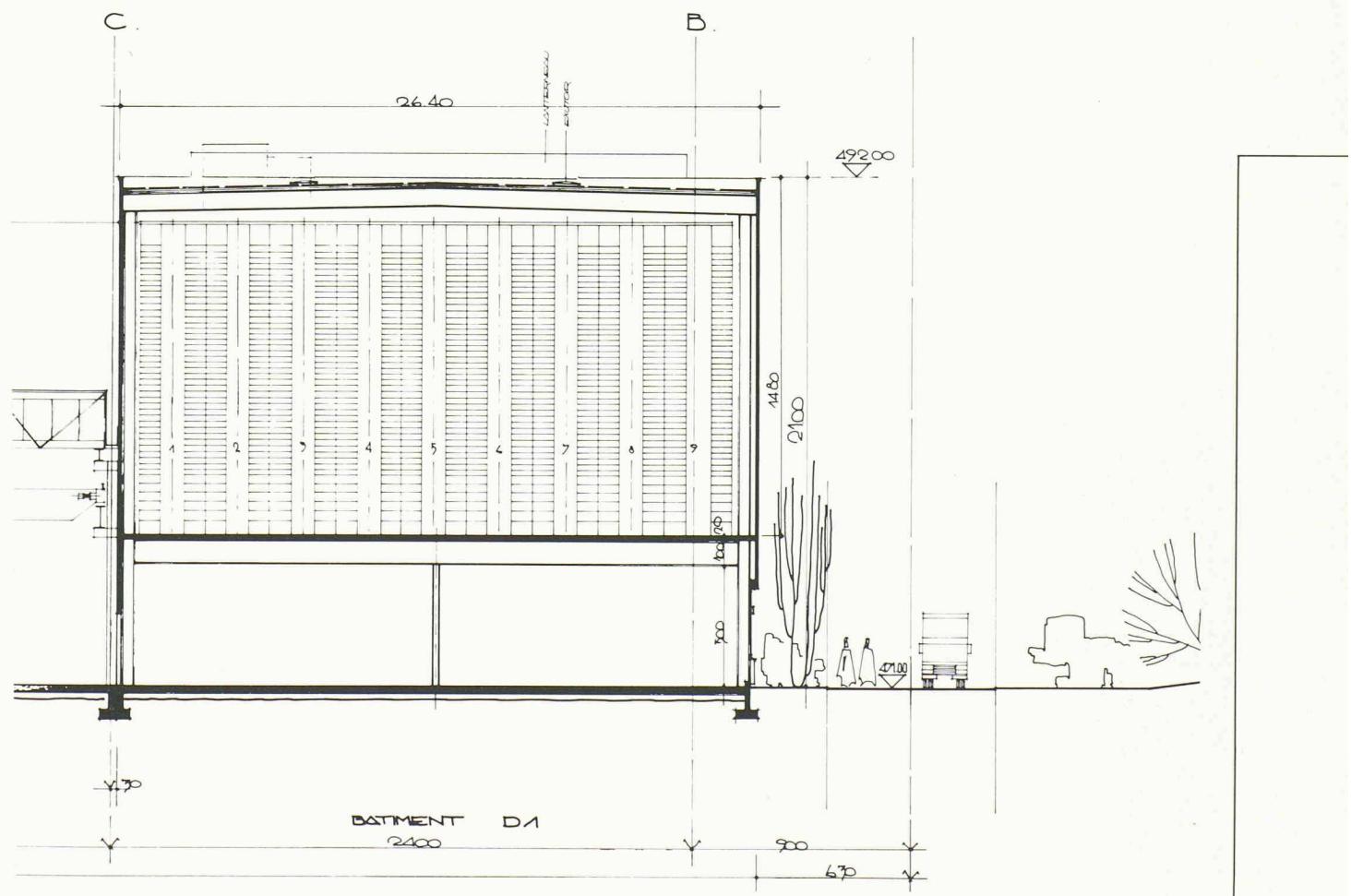
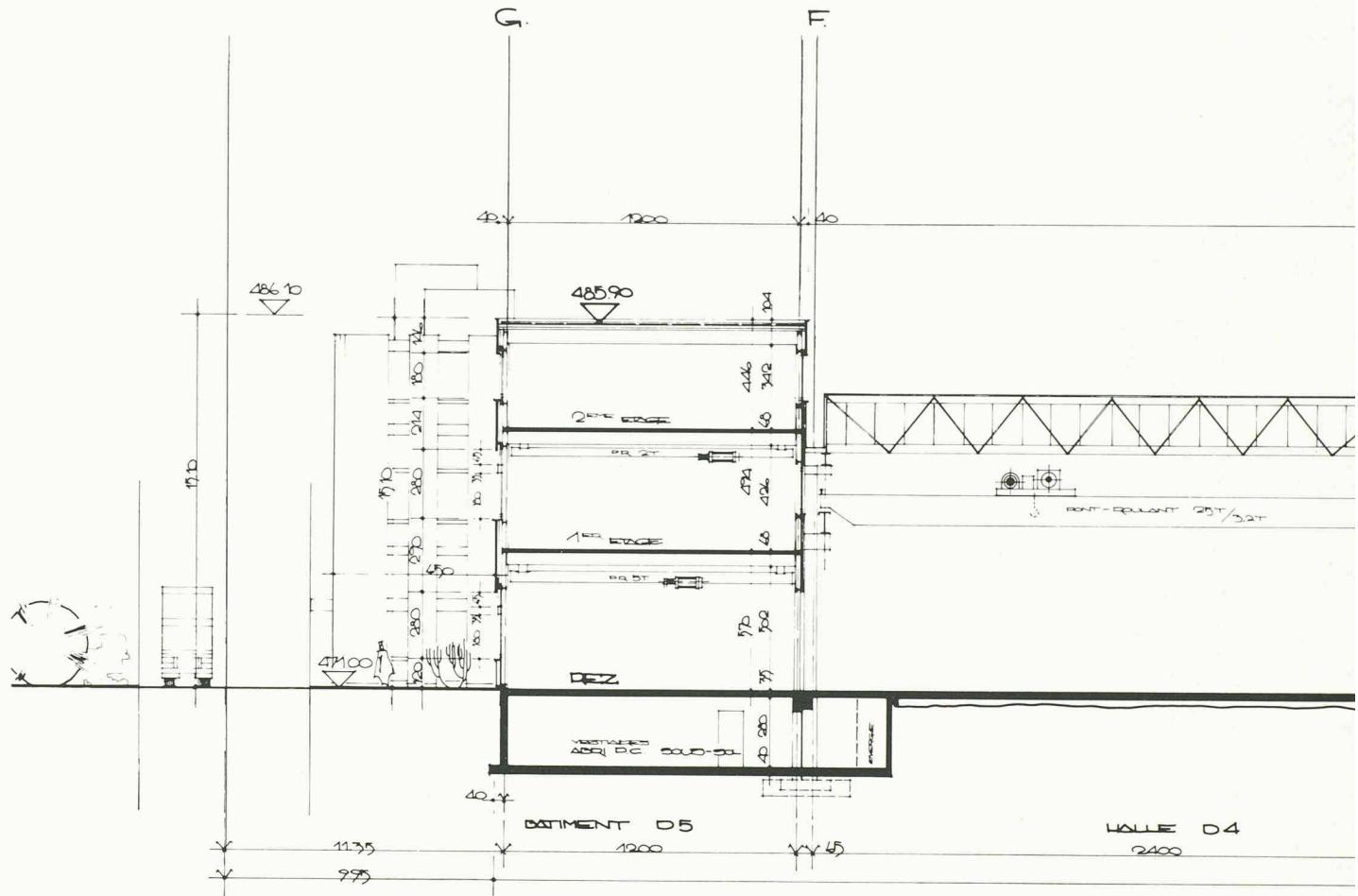
La toiture, en revanche, est du même type que dans le secteur F, tout en présentant une évolution significative, liée aux nécessités d'une isolation encore plus importante.

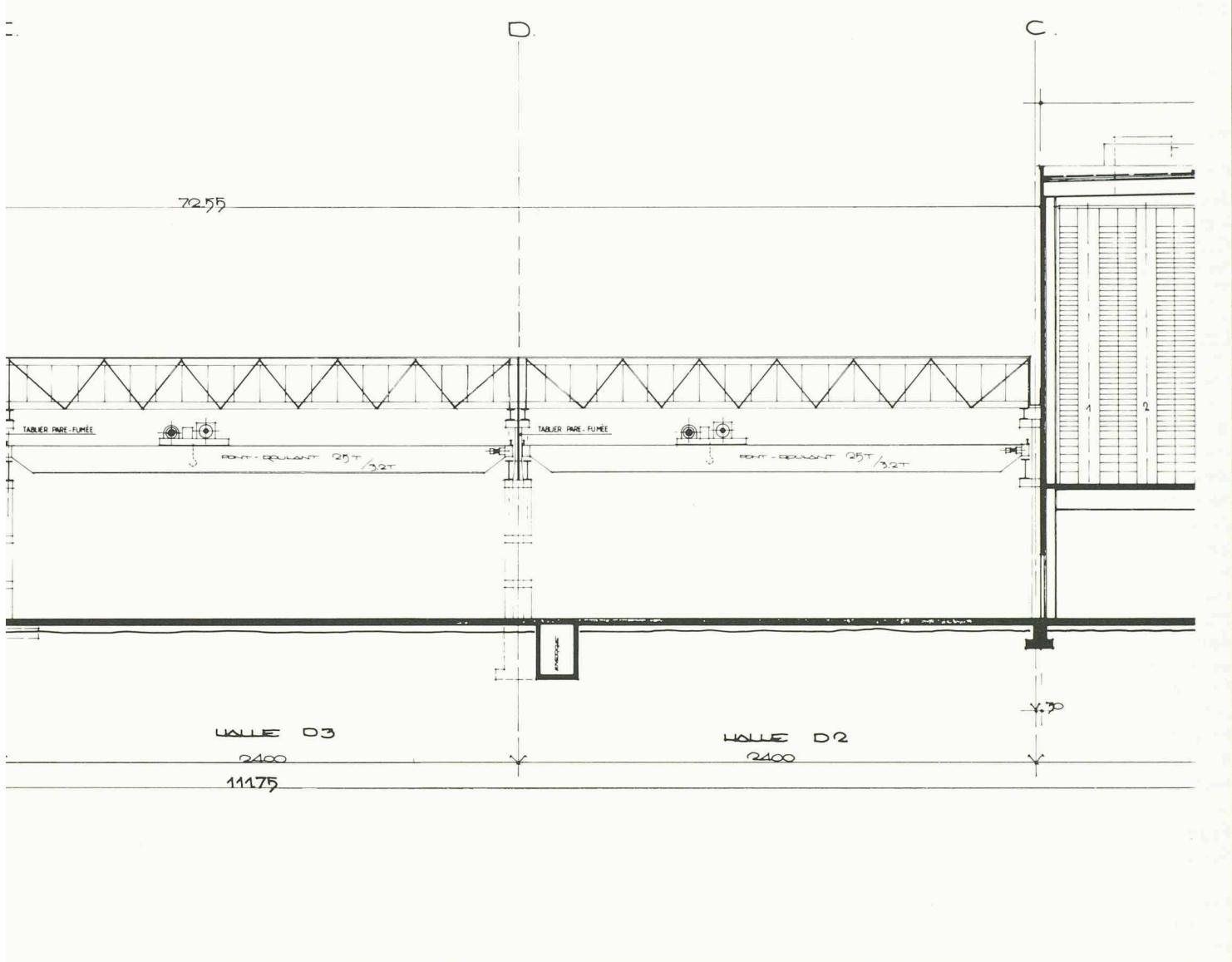
Une étude thermographique exhaustive, dirigée par le bureau P. Chuard, a mis en évidence certaines pertes de chaleur à des endroits provoquées vraisemblablement par le vieillissement de certains joints. Il était donc nécessaire - en plus de prévoir de plus grandes épaisseurs des matelas isolants et des vitrages améliorés - de revoir certains systèmes de construction



Thermographies des mini-sheds existants.







Coupe type des bâtiments.

étudiés à l'époque. Comme en 1978, on a de nouveau réalisé un prototype grandeur nature et repris à la base tout l'habillage à réaliser. Ce qui nous fait dire que - dans une plus grande mesure encore que dans le secteur F - dans ce type de toiture, vue dans son ensemble, la structure métallique, même passablement élaborée, joue un rôle très modeste face aux autres éléments.

Le sous-sol de ces halles est constitué, dans son principe, de la même manière que dans le secteur F: deux passages d'énergie souterrains sur lesquels se raccordent des tubes noyés dans le dallage et servant de réservation pour le raccordement de toutes les conduites nécessaires à l'exploitation de ces halles. Toutefois, étant donné des dimensions de montage beaucoup plus grandes que dans le sec-

teur F, l'écartement de ces tubes a passé de 1,20 à 2,40 m.

3. Complexe de stockage

Cet important bâtiment - plus de 100 000 m³ - comprend des étagères pour 16 500 palettes, ainsi que le stockage de trois types de caissettes (au total 94 000 pièces!), tous ces éléments étant desservis mécaniquement et gérés par ordinateur. La présence de ces deux types de stockage fait qu'il est nécessaire d'avoir un bâtiment d'exploitation avec deux niveaux sur rez.

Les difficultés administratives ont obligé le maître de l'ouvrage à mettre à l'enquête publique, dans une première étape, les deux bâtiments cités plus haut, et à

revoir le volume à construire avant de remettre à l'enquête le complexe de stockage. Il était de ce fait nécessaire, d'un point de vue de construction, d'élaborer des systèmes de fondation tenant compte des deux types spécifiques d'ouvrage, en y ajoutant les incertitudes techniques liées à un stockage dont la réalisation n'avait pas encore été complètement étudiée.

Adresse de l'auteur:

Frédéric Matter, ing. civil EPF
Langallerie 1
1003 Lausanne